L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 27 DECEMBRE.

L'Anniversaire de Champigny.

Il y a un an, l'armée marchait pleine d'espoir. Deux jours durant, on s'était battu à Villiers, à Bry, à Champigny, et l'avantage était resté à nos troupes. Allait-on aller de l'avant? Paris serait-il enfin débloqué?

Hélas! dès le lendemain de ces combats inutiles, le général Ducrot rentrait dans la capitale, n'ayant pu réussir à forcer les lignes ennemies. Et des milliers de braves étaient enterrés sur le champ de bataille, même où ils avaient trouvé la gloire et la mort.

Nous avons revu ces lieux témoins d'tant d'héroïques efforts, dit la *Liberté*... Nous avons suivi pas à pas, sur cette terre remuée, les traces encore visibles de ces journées sanglantes. De place en place de petits monticules se dressent; ce sont des tombes. Et ces tombes se continuent presque sans interruption sur toute la route qui va de Bry au Tremblay. Cette route n'est, pour ainsi dire, qu'un vaste cimetière.

Bry, Villiers et Champigny ont tenu à célébrer par un service funèbre la mémoire des victimes tombées pour la patrie.

CHAMPIGNY.—A Champigny, l'emplacement choisi pour la cérémonie était un vaste champ situé à gauche de la route de Joinville-le-Pont,—champ encadré de tombes.

Les préparatifs consistaient en deux tentes drapées de noir et décorées de drapeaux et d'écussons.

Le terrain réservé était entouré d'un cordon de troupes: deux bataillons du 35e, deux escadrons de cuirassiers, un de la garde républicaine, et des détachements sans armes des corps qui ont pris une part aux principales affaires de l'an dernier, entre autres le 35e.

Les inscriptions des écussons rappelaient d'ailleurs ces souvenirs, pour les mobiles comme pour l'armée régulière.

Contre les prévisions générales, une grande partie du monde officiel assistait à la cérémonie. Nous avons remarqué les généraux: Ducrot, Ladmirault, de Maud'huy, Appert, Berckem, Faron, Liant, de Valdan, de la Marouse, Fournès, Berthaut, Tripier, Paturel, Pradier, le baron Mundy. Le comte Serrurier, Citons encore les noms des docteurs Demarquay, Ricord, Mallet et tout le service médical de la presse.

Un certain nombre de députés étaient également présents.

Un peu avant midi, M. le général de Ladmirault, gouverneur de Paris, est arrivé à cheval, et le service a bientôt commencé.

C'est M. l'abbé Domenech, deux fois prisonnier des Prussiens et blessé pendant la guerre, qui officiait. L'absoute a été donnée par l'archevêque de Paris, entouré de son clergé. Une musique d'infanterie alternait ses airs funèbres avec le plain chant des ecclésiastiques.

Au commencement du service, Mgr l'archevêque de Paris a prononcé l'allocution suivante:

Messieurs.—Après les combats livrés pour la défense de sa nation, Judas Machabée fit ensevelir les corps de ceux qui avaient succombé, et voulut qu'on offrît à Dieu des sacrifices et que l'on priât pour les morts.

Cette coutume pieuse est encore aujourd'hui la consolation de ceux qui pleurent des êtres chéris qu'ils ont perdus, et nous venons à notre tour offrir à Dieu nos sacrifices et nos prières pour les héros qui ont trouvé la mort en défendant le sol sacré de la patrie.

Le monument qui va être élevé dans le champ même où nous sommes, rappellera à tous les efforts généreux et la mort glorieuse de tous ces braves. Il parlera, il faut qu'il parle à tous de défense et d'honneur.

Mais il ne s'agit pas seulement ici de célébrer la gloire de ceux qui ont combattu. Il y a une autre gloire plus solide que celle que les hommes distribuent—celle-là est inutile aux morts—ils n'entendent pas le bruit qui se fait autour de leur tombeau.

Ce que nous venons demander pour eux aujourd'hui, c'est la couronne immortelle qui ne se flétrit pas, et que Dieu seul peut donner. C'est aussi celle-là que demandait Judas Machabée: car, tout en célébrant les morts, il voulait purifier les vivants.

Une semblable intention se retrouve chez les peuples les plus barbares. Partout nous trouvons le respect des tombeaux.

Malheur au peuple qui réprouverait ces simples et consolantes vérités. Il faudrait le retrancher, non pas seulement de la civilisation, mais de l'humanité entière. Ce serait un peuple fini.

Le christianisme a donné à la France les temps chevaleresques, où l'idée de la patrie n'était jamais séparée de l'idée de Dieu. On mourait à la fois en chrétien et en soldat.

De nos jours, heureusement, ces exemples ne sont pas perdus, et il nous est doux de rappeler que dans la guerre qui vient à peine de finir, le signe de la croix n'a été nulle part le signal de la fuite.

Cette solennité est destinée, je l'espère, à resserrer encore davantage les liens qui unissaient déjà la religion à la profession des armes.

Pour moi, il m'est consolant d'avoir à inaugurer mon apostolat en célébrant cette cérémonie sacrée.

Après ce discours de M. Mgr. Guibert, le général Ducrot a fait prévenir l'archevêque qu'il était autorisé par M. Thiers à prendre la parole. Voici le discours du général:

Mes amis,

C'est avec un vif sentiment de douleur que je me retrouve en ces lieux; le souvenir de cette bataille à la fois si glorieuse et si fatale, me revient à l'esprit, tous les détails se présentent à mes yeux; comme moi, vous qui étiez présents à cette lutte, vous vous rappelez notre joie, lorsque, un [illegible] pleins croire à la délivrance [illegible] épisode vint serrer douloureusement tous les cœurs, trois [illegible] mille hommes appelés en toute hâte [illegible] de l'Allemagne, venaient d'arrêter [illegible] notre malheureuse [illegible] déjà sous les [illegible] hordes innombrables.

La veille nous [illegible], le lendemain il fallut nous [illegible] toujours croissant des [illegible] céder pas à pas un terrain acheté si chèrement, arrosé du sang le plus noble et le plus généreux; c'est ici que tombèrent Renault, Ladreyt de la Charrière, [illegible], Franchetti, le comte de Neverlée, le colonel de Grancey, et tant d'autres encore, mourant bravement pour la meilleure des causes.

Personne, je l'espère, n'osera contester la gloire de leur fin héroïque. Ne nous décourageons pas si les foules aveugles oublient vite les sacrifices, les dévouements, quand ils n'ont point la sanction du succès.... D'ailleurs nous n'avons rien à regretter comme soldat, jusqu'au bout nous avons fait notre devoir.

Moi, j'ai été une idole, une idole pour les Parisiens, un membre de la défense nationale me le disait, mais une idole aux pieds d'argile.

Après cette bataille j'eus le courage de dire au gouvernement qu'il fallait accepter l'armistice, car jamais le moment ne fut plus favorable pour traiter avec l'ennemi, alors que nous avions résisté pour sauver l'honneur.

Nous étions enfermés dans un cercle infranchissable, les préparatifs du bombardement étaient poussés avec activité. C'en était fait, mais Paris pouvait capituler honorablement; tandis que, quelques mois plus tard, il fallait se rendre, se rendre à merci.

L'histoire dira un jour pourquoi la paix ne se fit pas alors à de meilleures conditions que plus tard.

Grâce à l'héroïsme de sa défense si inattendue, la capitale de la France s'était attirée les sympathies de l'Europe entière, sympathies si précieuses à cette heure, et que nous ont peut-être fait perdre de misérables *patricides*, car il faut bien un mot nouveau pour flétrir un crime sans exemple dans l'histoire, crime de lèse-nation, crime horrible, inouï, s'il en fut.

Après les tristes épreuves que nous venons de subir, réunissons donc tous nos efforts dans un seul but; que toutes nos pensées, toutes nos forces tendent à relever notre malheureuse France, à la tirer de l'abîme où sa gloire s'est éclipsée. Messieurs, mes chers camarades, serrons nos rangs, inclinons-nous, faisons notre devoir, et restons unis, si nous voulons conserver notre patrie, notre drapeau.

Les applaudissements ont, à plusieurs reprises, interrompu le discours du général Ducrot, et ses dernières paroles ont été saluées par un immense cri de VIVE LA FRANCE! poussé par une foule que nous croyons pouvoir évaluer sans exagération à vingt-cinq mille personnes!

En somme, et malgré certaines appréhensions, la cérémonie s'est achevée dans le plus grand ordre, et restera gravée dans le souvenir de tous ceux qui y ont assisté.

BRY-SUR-MARNE.—Une heure avant la cérémonie du Tremblay, un autre service funèbre avait été célébré à Bry, où l'on inaugurait le monument élevé à la mémoire du commandant Franchetti.

Ce monument, une simple pyramide, se dresse à l'endroit même où a été frappé le brave commandant des éclaireurs de la Seine.

Il porte pour inscription:

A

LÉON FRANCHETTI

ORGANISATEUR COMMANDANT DES ÉCLAIREURS DE LA SEINE

Blessé mortellement à cette place le 2 décembre 1870

Ses amis, ses compagnons d'armes.

Né le 13 février 1834

Mort le 6 décembre 1870.

Deux discours ont été prononcés au pied du monument, l'un par le commandant Favrot, l'autre par Benett-Champy.

A deux heures, les deux cérémonies étaient terminées, et nous rentrions à Paris, tristes et réconfortés à la fois par l'impression des souvenirs évoqués et l'espoir que tant de dévouements ne seront pas perdus.

Le 6 décembre a été célébré, à la synagogue, rue Notre-Dame-de-Nazareth, un service commémoratif en l'honneur du commandant Franchetti et de tous les soldats israélites tombés pendant la dernière campagne. M. Zadoc Kahn, grand-rabbin de Paris, officiait. Le gouvernement était représenté à ce service par un attaché au ministère de la guerre.

LE PEUPLE ET LE GOUVERNEMENT.

(Extrait du *Journal des Débats*.)

"Nos mœurs politiques offrent un contraste ou plutôt une contradiction qui doit singulièrement dérouter l'opinion des étrangers sur le caractère français. Chacun sait, en effet, que nous avons l'habitude de faire une opposition quelconque à n'importe quel gouvernement, bon ou mauvais, tout simplement parce qu'il est le gouvernement. Il n'y a pas à dire, c'est dans le sang. Jusqu'ici, rien d'extraordinaire; car le meilleur des républiques, fût-elle vingt fois supérieure à celle de Platon, ce qui, par parenthèse, n'est pas difficile, donnerait encore prise à la critique. On peut ajouter que cette polémique entre les gouvernants et les gouvernés, tant qu'elle s'inspire [illegible] ... que nous placerons dans cet ennemi juré notre entière confiance et notre suprême espoir. Nous attendons tout de lui et rien de nous; c'est de qui gouvernemental que doit tomber [illegible] ... tre chose à faire qu'à le recevoir à pleines mains. De là une superstition d'un nouveau genre qui, dans notre pays, étouffe l'initiative privée sous prétexte qu'une idée est gouvernementale [illegible] ... sont d'un tout autre avis: ils estiment que pour bien faire ses affaires il faut les faire soi-même, et je crois qu'ils ont raison.

[illegible] ... ne, la prospérité publique, l'instruction.

Quelques-uns ne seraient pas éloignés d'exiger plus [illegible] temps. Quant à eux, s'ils ont une foule de droits à exercer, ils n'ont aucun devoir à remplir. L'État veut-il rejeter sur leur bourse ou leurs bras une partie de ses charges et les appeler à concourir pour leur part à l'œuvre commune, vite on crie à l'oppression. Pour ne citer que deux exemples, que d'hommes voient dans le service militaire une peine et dans l'impôt une dîme, l'une et l'autre infligées par le pouvoir! Ils ne réfléchissent pas qu'en participant à la défense et à l'entretien de leur pays, ils se bornent à observer les lois les plus élémentaires du droit, qu'ils paient une véritable dette contractée envers une société qui les recueille et qui les protège. Ce n'est là ni de la centralité, ni même du sacrifice ou du patriotisme: c'est tout simplement de la justice et de l'égalité!

"De telles idées, banales à force d'être vraies, ne sauraient trop se répandre au moment où l'Assemblée Nationale va faire appel au concours de tous pour mener à bonne fin le travail de réorganisation qu'exige sans délai l'état financier, militaire et moral de notre pays. Paralysée par l'inaction ou la mauvaise volonté générale, ses réformes les plus utiles resteraient sur le papier au lieu de passer dans les faits. Les gouvernements promulguent des décrets, mais ce sont les nations qui appliquent. Je sais bien qu'en votant, par exemple une répartition équitable des impôts, le service militaire et l'instruction primaire obligatoires, l'Assemblée aurait pour elle la force, puisqu'elle aurait le droit; mais nous savons trop ce que produit la violence pour compter sur un tel moyen. Il est à la fois plus moral et plus utile de faire appel au sentiment de la liberté et de la justice, deux choses qui se tiennent de si près que dans les pays vraiment indépendants elles se confondent. Que chacun comprenne que sa dignité et sa conscience lui imposent à l'heure qu'il est un rôle actif, et la tâche de l'Assemblée deviendra, sinon facile, du moins possible, parce qu'elle aura le peuple entier pour collaborateur. D'ailleurs, au lieu d'attendre qu'une puissance magique nous relève, n'est-il pas plus prudent et plus sûr de nous relever nous-mêmes?"

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 26 décembre 1871.

On se plaint davantage du taux de l'intérêt dans les rues et dans les banques, il y a une forte demande d'escomptes—plus forte peut-être que la semaine dernière. Le taux des rues n'a guère varié et nous cotons encore 10 à 12 par an les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales, les bons et ceux de second ordre à 12 à 15 et 18; les billets de commerce No. 1, sans garanties collatérales à 12 à 15, les bons à 15 à 18. Le papier hypothécaire à 10 le No. 1 et 12 à 15 le bon et le second ordre.

A une assemblée des Directeurs de la Banque du Canal, tenue aujourd'hui, un dividende de cinq pour cent a été déclaré sur les profits des derniers six mois.

L'or a ouvert à 109 à 109 1/4 contre 108 1/2 à New-York et fermé à 109 1/8 à 109 3/8 contre 108 1/2 à New-York. On a vendu $5,000 et $15,000 à 109 1/8, $70,000 à 109 1/4 à 109 3/8, $2,000 à 109 3/8, $5,000, $10,000 et $18,000 à 109 1/8.—Dans l'argent, $1,300, en demi-piastres Américaines, 108 et $350 à 108 1/2. Nous cotons les demi-piastres américaines à 107 1/2 à 108 1/2, les piastres mexicaines à 1 3/4 à 2 1/4 de prime sur l'or.

Le change étranger a été plus animé, mais le change à vue ayant été plus facile et les offres de traites sterling plus nombreuses, le marché a fléchi. Les opérations de sterling ont atteint le chiffre de 30,000 livres, dont — connaissement à 116 3/4 à 116 7/8, 1600 et 7500 connaissement, 2000, 1000 et 3080 clear à 117, 35,000 connaissement No 1 et clear à 116 3/4 à 117 1/2, 14,000 à 116 7/8 à 117, 3090 clear No 1 à 117 1/4, 7500 de banquiers à 117 1/2 à 117 3/4, 4000 clear No 1 et de premier ordre à 117 1/2 à 117 5/8 ce dernier taux est extrême et a été obtenu de bonne heure, 3000 de banque à 118 (pour remise) et 6500 pour de l'or, à 118.— Aucune vente de francs n'a été annoncée. Nous cotons le sterling à 116 3/4 à 117 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et — à 117 3/4 et 118 le change de banque. Ce dernier taux est celui du comptoir, pour remises.

Le marché de la monnaie courante a fait fléchir le change américain, qui est tombé jusqu'à 3/4 d'escompte. Plusieurs banques et courtiers ont fait demander de la monnaie à New York, mais, en attendant, le change se place très difficilement. Quelques banques ont été obligées d'offrir, pour leurs balances quotidiennes, du change à vue à bas prix, au lieu de monnaie. Une de ces institutions a décrété, ce matin, pour règlement, une somme assez forte en change à vue sur New York à 1/2 d'escompte. Les banques ont tiré sur New York, pour remises, à 1/4 à 1/2 d'escompte.

Les transactions comprennent $30,005 et $25,000 de [illegible] New-York, à vue, à 1/2 d'escompte [illegible] en change de commerce et [illegible] banquiers à 9/16, $150,000 de banque et de banquiers à 1/2 à 3/4, $10,000 en change de commerce à 5/8 à 3/4, $20,000, sur Baltimore, à vue, à 5/8.

Les ventes de $5,000 en checks de commerce, en or, sur New-York, au lieu à 3/4 d'escompte. Quelques-unes des banques ont tiré de petites sommes, pour remises, à 3/8 d'escompte.

Dans les actions, il ne s'est vendu que 100 de la Compagnie de levées de la Louisiane à $3, 300 à $3 1/2 à $3 1/2, 100 à $3 25; 50 de la Compagnie Pontchartrain à $150.

On n'a pas annoncé de ventes de bonds.

Dans les mandats, $1,000 en [illegible] 1/2 à 59, —à 59 1/2; une somme excédant $15,000 et $1000 en petits mandats à 60.

Il n'a pas été annoncé de certificats d'allocations de la ville.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,

Mardi 26 décembre 1871.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6200 balles prises à des prix irréguliers, une petite portion aux prix antérieurs [illegible] une baisse de 1/8 c. et [illegible]. Nous réitérons nos cotations.

Nous reproduisons aussi les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes [illegible] tandis que nos [illegible] les prix ou pour le strict.

	Listes ou moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	— à —	—
Low ordinary	— à —	—
Ordinary	16 — à 17 —	—
Good ordinary	18 1/4 à 18 1/2	18 1/2
Low middling	18 3/4 à 19 1/4	18 7/8
Middling	19 3/4 à 19 1/2	19 3/8
Strict Middling	— à 19 3/4	—
Good middling	— à 19 3/4	19 3/4

ÉTAT DU COTON

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal.	25323
Arriv. dep. le dern. état	23000
Arrivé précédemm.	429690
	478113
Expédié aujourd'hui	6410
Expédié précédemment 306295	310705
Stock en mains &c.	165408
Do l'an dernier	191545

FRET.—Le taux du fret est comme suit: sur vap.—Coton pr Liverpool à 15/32 ¾d; N. York ¾ à —c; sucre pour New York — à $—; sur voiliers — à 7/16 d pour Liverpool, Havre 1 —, Brême 1¼ c, Anvers, Amsterdam et Hambourg — à 1 1¼ c. Sucre pour New York $4 50 le boucaut, mélasse $1 50 le baril.

TABAC.—Le marché a été dans un calme plat et nous n'avons pas une seule vente à rapporter aujourd'hui c'est pourquoi nous cotons lugs 7 à 8 c, low leaf 8 à 8½, medium 9 à 9½ c, bon 9½ à 10½ c fin et sélections 11 à 13 c la livre.

SUCRE.—Reçu entre hier et aujourd'hui environ 2000 boucauts de sucre. La demande est bonne et les prix antérieurs sont offerts aujourd'hui; les stocks s'écoulent ici à 4 à 6¼ cents pour l'inférieur, 6¼ c pour le commun, 7 c pour le bon commun, 7¾ à 7¼ c pour le fair, 8 à 8¼ c pour le good fair, 8 à 9 c pour le fully fair, 9 à 9¼ c pour le prime, 10¼ c pour la qualité de choix 8 à 9¼ c pour le secondes, 9¼ à 10 cts pour le centrifuge, 10¼ à 11 c pour le jaune clarifié.

MÉLASSE.—Reçu entre hier et aujourd'hui environ 5000 barils. La demande est ferme et les stocks se vendent facilement à 20 à 35c pour l'inférieure, 25 à 30 c pour la commune, 33 à 35 c pour la belle, 38 à 42 c pour la prime, 43 à 44 c pour la strictement prime — à — pour la qualité de choix.

FARINE.—La demande est bonne et le marché ferme; le medium et les bas grades sont rares. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1300 barils, dont 50 et 100 de superfine à $7 25, 60 de simple extra, à $7 50 et 100 de superfine à $7 25, 60 de simple extra à $7 50, 100 de double extra à $7 75, 100 do à 65, 100, 100, 250, 150 et 150 de double extra à $7 75 et 100 d'extra de choix à $8 le baril. La triple extra est cotée à $8 à $8 le baril.

MAÏS.—Le stock en est rond et la demande en est bonne, mais il une hausse de 10c la boisseau, 20,000 boisseaux en masse vendus aux commerçants de la ville et à des distillateurs, à des conditions privées; 6000 sacs dont 200 de jaune mélangé, 500 et 200 de blanc et jaune et 300 de blanc à 75 c et 300 de jaune à 77c le boisseau.

AVOINE.—Stock rond et bonne demande. Vente de [illegible] boisseaux.

SON.—[illegible] ferme. 100 sacs [illegible] livres.

FOIN.—Stock plus rond et le marché est calme, mais ferme, 200 balles de l'article de choix de l'Ouest à $30 le tonneau.

PORC.—Calme et le mess est offert à $14 50 le baril. Le détail se fait à $14 75 à $15 le baril.

BACON.—Le marché manque d'épaules et les côtés sont calmes. Les côtés clear ribbed sont offerts à 8 c, les côtés clear à 8 ½ c.

VIANDE SALÉE A SEC.—Il n'y en a que peu ici et le marché conforme, vente de 2 barriques d'épaules à 5½ c la livre et de 10 barriques à 6½ pour les épaules, 7½ c pour les côtés désossés et le jambon 9¾ cts la livre.

BANDES DE FER.—Se vendent 5 à 5¼, 5¾ la livre, selon la qualité.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1871.

Arrivés [illegible] Texas, 130 veaux [illegible]

Bœufs du Texas, 1re qlt, par tête		
Bœufs du Texas, 2e qlt, par tête		
Bœufs du Texas, 3e qlt, par tête		
Cochons par livre, gr		
Vaches à lait, de choix, par tête		
Vaches à lait, 2de qlt, par tête		
Veaux de lait, par tête		
Veaux d'un an par tête		
Chèvres, par tête		
Bœufs, prix moyen par livre		
Porc		
Mouton		

Avis d'élection.—Avis est donné aux actionnaires de la Compagnie de [illegible] qu'une élection de [illegible] directeurs, pour l'année, aura lieu aux Bureaux de la Compagnie No 3 ... rue Carondelet, le MARDI, 2 janvier 1872, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le deuxième lundi de janvier, d'après la Charte pour l'élection. Par ordre de la Direction. ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.

Carondelet Canal and Navigation Company. Nlle-Orléans, 12 décembre 1871. Une élection de neuf Directeurs de cette Compagnie, qui devront servir pendant un an, à dater du 1er février prochain, sera tenue aux bureaux, No 16, rue Carondelet, le LUNDI, 15 janvier 1872, depuis 10 heures A. M. jusqu'à 2 heures P. M. EMILE BOUNY, Secrétaire.

LA BANQUE DU PEUPLE. Nlle-Orléans, 28 novembre 1871. Les Actionnaires de cette Banque ayant consenti à un amendement à la Charte, lequel porte le Capital de deux cent mille à la somme de trois cent mille piastres, ainsi que l'avait recommandé la Direction en vertu de l'Article VIII de la Charte—avis leur est donné que la liste de souscription ou appel additionnel est maintenant ouverte au local de la Banque et y restera ouverte pendant soixante jours de la présente date. La dite souscription devra être payée en totalité avant le 1er février prochain.

Extrait de l'Article VIII de la Charte. "En tout cet espace de temps, les Actionnaires auront le privilège de prendre des actions additionnelles en proportion du nombre d'actions que possédera chacun d'eux. Les actions qui n'auront pas été prises à l'expiration du temps indiqué pourront être vendues par la Direction, au pair au moins, au profit de la Corporation." Par ordre de la Direction. E. M. DAVIS, Président.

Bureaux de la Compagnie de Levées de la Louisiane, No 63 de la rue Carondelet.—Conformément à une résolution adoptée à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, le 13 du courant, avis est donné aux Actionnaires que, conformément à la Charte amendée, ils sont requis de présenter leurs certificats d'actions pour réduction et conversion en "actions préférées" et de faire les versements suivants: Un premier versement de $10 par action en certificats d'actions ordinaires, et Un second versement de 10 cents par action, comptant, le 1er janvier 1872. Un troisième versement de 10 cents par action, comptant, le 15 janvier 1872. Un quatrième versement de 10 cents par action, comptant, le 31 janvier 1872. Un cinquième versement de 10 cents par action, comptant, le 15 février 1872. Un sixième versement de 10 cents par action, comptant, le 1er mars 1872. THOS. I. DIX, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie des Assureurs Propeller Company of America.—Nlle-Orléans, 26 décembre 1871.—Les souscripteurs au fonds capital de cette Compagnie sont, par le présent, notifiés que, conformément à une résolution du Conseil des Directeurs et aux clauses de la Charte, le troisième versement de DIX pour cent du montant de leur souscription sera dû et devra être payé le MARDI, 2 janvier 1872, au bureau du Trésorier, LÉON GODCHAUX, Nos. 31 et 33, rue du Canal. Par ordre du Bureau des Directeurs. E. SABOURIN, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie de Levée de la Louisiane — Au No 63 de la rue Carondelet — En vue de la réorganisation de cette Compagnie, commencée à une assemblée générale des actionnaires, le 12 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus, le 13 du courant, directeurs de la Compagnie: JOHN G. GAINES, DUNCAN F. KENNER, L. F. GENERES, P. J. KENNEDY, BRADISH JOHNSON, PATRICK IRWIN, JULES A. BLANC, W. S. PIKE, J. N. OGLESBY, C. T. HOWARD, W. I. McMILLAN, JOHN HENDERSON. Et, le 15 du courant, à une réunion des directeurs, M. JOHN G. GAINES a été unanimement élu Président et M. DUNCAN F. KENNER Vice-Président. TH. I. DIX, Secrétaire.

Banque du Peuple—Nlle-Orléans, 21 décembre 1871.—Le 18 du courant, à une réunion des actionnaires de cette Banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus, à l'unanimité, directeurs pour l'année: Joseph David, G. W. Dunbar, R. England, A. Escola, M. Bernis, F. Junfrad, J. K. Gourdain, N. A. Lambias, R. M. Davis. Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. R. M. Davis a été réélu Président. Par ordre des Directeurs.

BANQUE D'AMERIQUE.—Nlle-Orléans, 21 décembre 1871.—A une élection qui a eu lieu hier, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus Directeurs pour l'année: A. M. FORTIER, W. B. SCHMIDT, C. J. LEEDS, D. FATJO, J. J. FERNANDEZ, J. W. TILTON, J. J. ADAMS, M. FUIG, J. SCHRECK, ANT. GIRAUD, G. BOUTIGNY, GUSTAVE MILTENBERGER, A. C. HUTCHINSON. Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. A. M. Fortier a été réélu président, à l'unanimité. J. E. PASCAL, Caissier.

Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain.—Une Assemblée des Actionnaires du Chemin de Fer Pontchartrain, à l'effet de délibérer sur des questions de la plus haute importance, aura lieu, aux Bureaux de la Compagnie, à l'angle des rues Delta et Lafayette, le JEUDI, 4 janvier 1872, à midi. Les actionnaires sont priés d'être ponctuels. G. PANDELY, Président.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la rue St Charles, à l'angle des rues Carondelet et Bolivar.—Nlle-Orléans, 26 décembre 1871.—Le 26 décembre 1871, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de six (6) pour cent, payable aux actionnaires à partir du 10 janvier 1872. La Compagnie paiera la taxe du revenu intérieur des États-Unis. SAMUEL S. MCCUEN, Secrétaire.

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1871. AVIS AUX ACTIONNAIRES.—Le 20 du courant, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de six piastres par action—dividende qui provient du bénéfice des derniers mois et sera payé à dater du 21 janvier prochain. Le livre de transferts sera fermé du 1er au 11 janvier, inclusivement. WM S. BROWN, Trésorier.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain, au coin des rues Lafayette et Delta, Premier District.—Nlle-Orléans, 26 décembre 1871.—L'élection annuelle de Directeurs de la Compagnie, pour l'année, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 8 janvier 1872, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. WM. J. CARTER, Secrétaire.

Banque Nationale de l'État, de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 12 décembre 1871.—L'élection annuelle de Directeurs, pour l'année, aura lieu au local de cette banque, le troisième lundi de janvier—16 de ce mois—de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. CHAS L. C. DUPUY, Caissier.

Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, 183 rue Canal.—L'élection annuelle de Directeurs de cette Banque aura lieu à son bureau, le deuxième lundi de janvier prochain, le 8 janvier 1872. JOSEPH MITCHEL, Caissier. Nlle-Orléans, 9 décembre 1871.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.—Nlle-Orléans, Lne, 8 décembre 1871.—L'élection annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la loi, le LUNDI, 8 janvier 1872, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux Bureaux de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne. P. McBRIDE, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.—Nlle-Orléans, Lne, 8 décembre 1871.—L'élection annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la loi, le LUNDI, 8 janvier 1872, de 10 heures du matin, à midi et quart, aux Bureaux de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne. P. McBRIDE, Secrétaire.

Association de la Banque Nationale de la Nlle-Orléans.—Une élection de douze Directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu, au local de la banque, le MARDI, 2 janvier 1872, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi—le second lundi de janvier fixé par la Charte étant un jour de fête. N. AUGUSTIN, Caissier. Nlle-Orléans, 5 décembre 1871.

Bureau du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans.—30 novembre 1871.—A une réunion de MM. les Directeurs de cette Association, tenue ce jour, ont été élus à l'unanimité: MM. J. A. FERNANDEZ, Président. ALFRED SAULET, Secrétaire. Par ordre du Président. ALFRED SAULET, Secrétaire.

Association de Pitot et St. Louis.—Avis. Conformément à une résolution du Conseil de Direction, adoptée le 27 novembre 1871, les souscripteurs au capital de l'Association de l'Hôtel St. Louis sont informés que le troisième versement de cinq piastres par action du montant de chaque souscription est appelé et devra être effectué le 2 janvier prochain (1872), aux bureaux de l'Association, No 9 de l'Hôtel St. Louis. Nlle-Orléans, 29 novembre 1871. CHS. LAFITTE, Président pro tem.

Bureaux de la Compagnie Equitable d'Assurances de la vie en Louisiane.—Nlle-Orléans, 2 décembre 1871.—Une assemblée des actionnaires de cette compagnie aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, à l'angle des rues Carondelet et Gravier, le MERCREDI, 3 janvier 1872, à 4 heures du soir, à l'effet de prendre en considération des amendements à la Charte. Par ordre de la Direction. W. P. HARPER, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.—29 novembre 1871.—Avis aux actionnaires.—Avis est donné qu'une élection aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 8 janvier 1872, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour six Directeurs de cette Compagnie, pour l'année qui suivra le premier lundi de février prochain. WM. S. BROWN, Trésorier.

A. DELPIT & CO.,

MANUFACTURIERS DE TABAC,

13 et 15 rue St-Louis 13 et 15

Désirant réduire leur stock trop considérable, préviennent leurs clients et le public qu'ils vendront à une grande réduction à dater de ce jour. Les marchands feront bien de profiter de l'occasion toute exceptionnelle qui leur est offerte.

A ma Clientèle.

P. N. RIVERA.

Ayant transféré mon magasin de l'ancienne rue Royale [illegible] Montres de premier choix. CHAINES épis, gilets, châtelaines. COLLIERS Marie-Stuart. COLLIERS de toutes dimensions, pour enfants et grandes personnes. BRACELETS [illegible] BOUCLES D'OREILLES à pendants et demi-pendants. BOUTONS de manches, PARURES, BROCHES, BAGUES, ALLIANCES et Bagues d'enfant. Assortiment complet de LUNETTES en or, argent et acier. Cravates, Montures. Le public en général est invité à venir examiner ce choix de marchandises annoncé plus haut. Les prix sont modérés.

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

[illegible] Les portes seront ouvertes à 6 1/2 heures, le spectacle commencera à 7 heures précises. Le bureau sera ouvert tous les jours de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Académie de Musique.

MARDI, 26 décembre, La semaine des Fêtes—Dans la nouvelle Pantomime de Noël, intitulée MOTHER GOOSE. Les Folies de Mother Goose. Patinage des FRÈRES MOE.—Grand Ballet comique.—Excercices gymnastiques.

Académie de Musique.

MATINÉE EXTRA, Mercredi, à Midi. A la demande d'un grand nombre d'habitués de l'Académie, [illegible] représentation de MOTHER GOOSE, et The Follies of Mother Goose. Entrée, moitié prix.

MASONIC HALL.

POUR quelques jours seulement—A partir de lundi—Jour de Noël—25 décembre. Les Japonais revenus de Satsuma. Les meilleurs exécutants qui soient jamais venus dans le pays. Les hommes, les femmes et les enfants ont le costume de leur pays. Ils feront ce que les Américains n'ont jamais tenté. Le véritable petit "ALL RIGHT" est avec la troupe.

Bureau ouvert de 9 h. A. M. à 4 P. M. Les portes s'ouvriront à 7 heures. Le spectacle commencera à 8 heures. Prix d'entrée, 75 cents. Places réservées, $1. On peut avoir des sièges au contrôle du Masonic Hall.

Une grande matinée à cadeaux, Lundi—Jour de Noël—à midi. A cette occasion le "PETIT ALL RIGHT" présentera, à chaque assistant, un joli cadeau, cadeau japonais. Il en sera de même à la matinée de Mercredi et à celle de Samedi. Prix d'entrée 50 cents. H. SCHUMMANN, Directeur. J. E. NOBLE, Agent.

CERCLE TIVOLI.

UNE SEMAINE DE PLUS!

Grandes Matinées de jours de fête! ACCOUREZ TOUS, GRANDS ET PETITS!

CERCLE TIVOLI.

L'exhibition Grandiose sous trois tentes

Du Vieux JOHN ROBINSON, UNE DE CES TENTES EST EXCLUSIVEMENT CONSACRÉE AU MUSÉE, UNE AUTRE EXPRESSÉMENT POUR LA MÉNAGERIE ET LA CARAVANE, LA TROISIÈME EST DESTINÉE AUX EXERCICES ÉQUESTRES. UN SEUL PRIX D'ENTRÉE. MONSTRUEUX LIONS DE MER, MUSEUM MAMMOTH, GRANDE CARAVANE ET MÉNAGERIE, MAGNIFIQUE ET COLOSSAL CIRQUE.

Deux Grandes Représentations CHAQUE JOUR.

GRAND PANORAMA,

RUE DE CHARTRES No 126, Entre St Louis et Toulouse.

COMBATS DE COQ.

Par une nouvelle Méthode

D'ASSURANCE SUR LA VIE,

— Qui applique —

LE PRINCIPE TONTINE,

A la distribution de dividendes, et qui, en permettant aux assurés de rendre la police à la Compagnie, seulement après des périodes mûrement déterminées, se trouve plus d'avantages que par le passé pour les personnes qui vivent longtemps et peuvent faire que leurs polices restent en vigueur jusqu'au milieu ou vers la fin de leur existence.

LA NOUVELLE

Police Tontine de fonds d'épargnes

Est basée sur ces conditions et a les caractères distinctifs suivants, qui sont présentés par un CALCUL DE RÉSULTATS PROBABLES.

Sur une police de dix mille piastres, à des taux ordinaires,

—Age, 37, et prime annuelle $281 70.—

1o—Vente de la Police à la Compagnie—

A la fin de 10 ans, 164 0/0 de prime remboursée.

2o—Police payée—

3o—Annuité—

A l'expiration de 20 ans, la bénéfice échu à la prime annuelle et, avec les dividendes annuels antérieurs, achètera au revenu annuel de $373 30

Ces calculs sont basés sur l'expérience et les données par SHEPPARD HOMANS, Conseiller.

Les personnes qui désirent s'assurer trouveront leur avantage à examiner ce nouveau plan avec soin. On peut se procurer des documents qui donnent les règlements de la Compagnie à l'égard de ces polices de fonds d'épargnes, les tables de taux et d'autres renseignements intéressants, en s'adressant à

L'EQUITABLE

Life Insurance Society, 120, BROADWAY, New-York, Ou à ses représentants aux États-Unis et au Canada.

A. P. CLEVELAND, Agent-Général, Au No. 33 de la rue du Camp.

Peintres en Portraits.

V. PIERSON & J. GENIN,

24 1/2 CARONDELET 24 1/2

Avis.

Il n'y a pas UN MEDICAMENT patenté, anglais, français ou américain, que vous ne puissiez trouver à la Pharmacie, coin Canal et Remparts.

Avances libérales

SUR CONSIGNATIONS de Coton, Sucre, Mélasse et Produits de l'Ouest à BRADBURY, SCHNEIDER & CO.

Pour la Vera-Cruz.

DIVERS.

La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD

H. CHAURANT & CO.

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE CONFISERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Médailles d'argent—Diplôme premiums—Importations en gros, de toutes sortes d'articles de Confiserie pour étrennes, conserves et pâtisserie. Confitures, Fruits glacés et cristallisés, Dragées, Réglisse, à la liqueur, CHOCOLATS. CANDIS en boîtes et de toutes sortes. DÉFI A LA CONCURRENCE DE FAIRE MIEUX. Choix extraordinaire de Feux d'artifice. Gâteaux de toutes sortes, Pièces montées, Nougats, Pyramides, &c. Ornements pour gâteaux. SIROPS, GELÉES, LIQUEURS SUPERFINES IMPORTÉES, CARTONNAGES, BONBONS, CHOCOLATS, FEUX D'ARTIFICE. 96 Rue Vieille-Levée 96. MAGASIN PEINT EN ROUGE.

Fusils fins! Fusils fins!

LES CÉLÈBRES FUSILS A DEUX COUPS DE

J. R. COOPER,

Se changent par la culasse (PIN ou CENTRAL FIRE). Renommés dans le monde entier pour leur INCONTESTABLE SUPÉRIORITÉ. JOSEPH LENES, 71, Gravier, au premier.

REVOL, Armurier,

210 Rue de Chartres 210

JULIEN SAGET,

ARMURIER,

196, rue de Chartres, entre Ste-Anne et Dumaine.

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre. A Louer. A louer. A Louer.—Possession immédiate. A LOUER. A louer. A Louer.

Groceries à vendre.

A. N. TOURNÉ, No 16, rue Royale.

CHARBON! CHARBON!

C. TYLER.

Edward Beals Jr. Alphonse Lanne.

Beals & Lanne,

ROBERTSON & CO.,

$60 et $65.

MACHINE A COUDRE

WILCOX & GIBBS,

A L'USAGE DES FAMILLES.

M. S. Hedrick,

Plantes au Jardin de l'Univers.

JULES LOEFFLER,

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Loterie de Numéros Simples.

CHAS. T. HOWARD, Président.

Pianos, Pianos,

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE

9 —Rue Royale— 9

PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CHICKERING et VANPEL, etc., etc.

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16 RUE ROYALE 16

INSTITUTIONS.

LE LOCQUET-LEROY,

JEFFERSON ACADEMY,

G. J. LORD.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES.

YUT, SING & CO.

P. BOISSONNEAU,

Marchand-tailleur, GRANDES NOUVEAUTÉS!

A. B. GRISWOLD & CO.,

MONTRES FINES, ARGENTERIE PURE.

N. O. GOLD PEN FACTORY,

16—Commercial Place—16

Aux Contribuables.

JOHN T. DUPOUR,

LOUIS STERN & BROTHERS

Noir animal, Super-Phosphate,

Chaudières à Sucre du Tennessee

TEINTURE A LA VAPEUR

F. EDW. GEORGEST

Coin Remparts et St-Philippe.

PELICAN EXCHANGE

COIN ST-CHARLES ET PERDIDO. JOHN KUNTEMANN.

Médicaments

SCHIEDAM SCHNAPP

Tonique Fortifiant

BREUVAGE MEDICINAL

SCHIEDAM DE HOLLANDE.

SALSEPAREILLE D'AYER

Pour la Purification du Sang.

Préparée par Le Dr J. C. AYER & Co., Lowell, Mass. A VENDRE PAR TOUS LES PHARMACIENS.

Ayez l'Œil sur vos Enfants.

Le Nouveau Remède pour le Cancer

Le Dr. CHARLES E. KELLS

DENTISTE.

Dr. G. A. BETANCOURT,

Dentiste.

$20 Seulement $20.

CHANGEMENT DE LOCAL.

SAMUEL LOCKE.

Magasin de Quincaillerie et de Coutellerie.

VENTES JUDICIAIRES.

W. F. GOODWAITE vs LOUISE CELESTIN. SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No [illegible] [illegible] C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JEAN MARIE LAMOTHE vs la succession de SAMUEL R. SMITH et al. QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible] C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

L. H. MACE & CO. vs F. HEER & A. C. HEARING CHAS. G. PEASE & CO. vs les mêmes. SEPTIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans [illegible] C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ARTHUR OLIVIER, Agent, vs. LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible] C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS STERN & BROS. 800 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR GABRIEL LEAUMONT. Objets Plaqués, Habillements, Articles de toilette, Chapeaux pour hommes et enfants.

PAR EUGENE TOURNE. Figues, Pâtes d'Italie, Macaroni, Vermicelli, Vin rouge—Ex barque "Paganini," de Gênes.

PAR E. M. MONTGOMERY. Meubles, Meubles, Meubles.

Aux Capitalistes.

MISE EN VENTE — DE — LA MAGNIFIQUE HABITATION

Valcour Aime,

Le Samedi, 6 Janvier 1872, A onze heures A. M.

PAR E. ROGER & CO. Vente sans Réserve, Pour Clôre Consignations. 200 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

Vente pour Cause de Déménagement. Stock de Quincaillerie, Coutellerie, Outils, Peintures, Vernis, etc., etc.

PAR PLACIDE J. SPEAR. Drogues, Médicaments, Marchandises, Installations, Comptoirs et Bail de pharmacie.

Goëlette! Goëlette!

MARCHÉ BAZAR.

PAR N. VIGNIE. Meubles Acajou et Noyer.

Meubles, Meubles.

PAR HOFFMAN MARKS & CO. Marchandises Sèches, Lingerie, Articles de Fantaisie et "Notions."

PAR CHRISTIAN & PAUL. OCCASION MAGNIFIQUE. VENTE CONTINUÉE.

PAR O. VALETON. JOLIE MAISON BASSE EN BRIQUES AVEC ATTIQUE, RUE STE-ANNE. Cent vingt Actions, Ocean Towboat Company. Deux actions, Louisiana Manufacturing Company. Coffres-Forts en Fer, Meubles de Bureaux. Succession de James M. Pohlman. Deuxième Cour de District, pour la Paroisse d'Orléans, No 34,704.

Vente positive d'un lot de terre formant l'angle des rues Bons Enfants et Marais.

PAR G. DE FERIET. Cadeaux de premier de l'an, à l'encan. Diamants, Montres, Bijoux et Argenterie.

PAR M. BARNETT.

Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY

D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A St-LOUIS, MISSOURI.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No. 104 DE LA RUE DU CANAL. DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

FONDERIE DE LEEDS.

ÉTABLIE EN 1825.

Sucres, Mélasses et Sirops.

A. THOMSON & CO.

COBB, DOLHONDE & CO.,

A ST-LOUIS, MISSOURI.

COBB, DOLHONDE & CO.,

A LA NLLE-ORLÉANS, LNE., Négociants-commissionnaires.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires

D'ARMSTRONG,

PIERRE DUFORT,

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

FACTORS & TRADERS,

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 24 décembre 1871.

CHAS. W. LOWELL, Maître de Poste.

Ale d'Ecosse—Porter de Londres.